



# EPGV ENTRELACS



## FICHE D'INSCRIPTION ADULTES

SAISON 2022/2023

Adhérent 2021/2022

Nouvel adhérent

Nom : Mme  Mr  ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... / ..... / .....

Adresse : ..... Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

Email (écriture en caractères d'imprimerie) : ..... @ .....

Les inscriptions ne pourront pas être effectuées pendant les cours, elles se feront **obligatoirement lors des permanences\*** ou **par courrier adressé à Josiane BONTEMPS - Les Jasmins - 73 place de l'Eglise – Albens - 73410 ENTRELACS** (joindre une enveloppe timbrée afin de retourner votre carte et éventuellement votre attestation de paiement après demande). Courrier à envoyer uniquement par voie postale (boîte à lettres non accessible).

**\*Permanence au Forum des Associations / gymnase d'Albens** : Samedi 03/09 de 9h00 à 13h00

**\*Permanences à la Mairie d'Albens** :  
- Vendredi 26/08 de 18h00 à 19h30  
- Vendredi 16/09 de 18h00 à 19h30  
- Vendredi 07/10 de 18h00 à 19h30

- <b>Licence FFEPGV (obligatoire)</b>	<b>28 €</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
- GYMNASTIQUE	112 €	<input type="checkbox"/>
- YOGA	102 €	<input type="checkbox"/>
- MARCHE	72 €	<input type="checkbox"/>
- ELASTIQUE	10 €	<input type="checkbox"/>

**Montant à payer** : ..... €

Chèque N° \_\_\_\_\_

Chèque N° \_\_\_\_\_

Chèque N° \_\_\_\_\_

BANQUE : \_\_\_\_\_

Cochez la case si un reçu vous est nécessaire  (Reçu fait le ...../...../.....)

Aucun remboursement en cours d'année, sauf cas exceptionnel (déménagement, incapacité physique), un justificatif sera demandé. La licence FFEPGV n'est pas remboursable.

En cas d'arrêt de travail d'une animatrice nous ne pouvons pas vous assurer le remplacement des cours.

**REPRISE DES COURS LUNDI 12 SEPTEMBRE 2022** (se munir d'un tapis personnel à chaque séance)

Notre association est visible sur Facebook

Notre site internet :

<http://gymnastiquemixte.pagesperso-orange.fr/>

Mail : [gvalbens73@outlook.fr](mailto:gvalbens73@outlook.fr)

### Contacts :

Michelle VERCHAY : Présidente – 06 71 34 68 38 / Josiane BONTEMPS : Vice-Présidente – 06 42 46 17 11

Pièces à fournir lors de l'inscription :

- 1- Ce dossier dûment rempli et signé.
- 2- Chèque à l'ordre de l'EPGV Entrelacs (possibilité de payer en 3 chèques encaissés en septembre, octobre et novembre, coupons sport ou chèques vacances acceptés). Les inscriptions reçues après le 31 octobre 2022 se règlent en 1 seule fois.
- 3- Pour tous les nouveaux adhérents : une photo d'identité
- 4- Pour les anciens adhérents : penser à nous apporter votre carte 2021/2022
- 5- Pour tous les adhérents : compléter l'imprimé « Questionnaire de santé EPGV pour le sportif majeur » et **nous transmettre uniquement la partie du bas « Attestation en vue de l'obtention ou du renouvellement d'une licence à la FFEPGV »**. Nous attirons votre attention sur le fait que le certificat médical n'est plus obligatoire cette année, seules les personnes ayant répondu OUI à une ou plusieurs des questions posées devront en fournir un attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport de moins de 6 mois. Comme il est précisé sur le questionnaire de santé, « les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié ».

**Aucune inscription ne peut être prise si le dossier est incomplet.**

---